

FORMULAIRE DE RELEVÉ D'INDEX D'EAU

Merci de bien vouloir compléter et retourner ce document à l'administration communale pour le **31 JANVIER 2025 AU PLUS TARD**

Madame, Monsieur,

Nos services contrôlent chaque année 1/3 des compteurs de l'entité. Les 2/3 restants sont relevés par les citoyens au moyen du formulaire repris ci-dessous.

Villages et quartiers où un ouvrier communal/un étudiant mandaté par la Ville va relever le compteur :

AWENNE, VESQUEVILLE, SAINT-HUBERT (**UNIQUEMENT** Quartier de Lavaux et du Fays)

Villages et quartiers où le formulaire doit être complété par l'habitant :

ST-HUBERT (**SAUF** Quartier de Lavaux et du Fays), ARVILLE, HATRIVAL, LORCY, MIRWART, POIX

A défaut de réception de ce document au **31/01/2025**, nous appliquerons d'office et sans préavis une consommation forfaitaire de votre ménage lors de la facturation. (Art.32 – Règlement général de distribution d'eau en Région wallonne à destination des abonnés et des usagers)

Si vous avez plusieurs compteurs, n'oubliez pas de faire le relevé de tous.

Merci de votre bonne compréhension.

Formulaire à renvoyer à l'administration communale :

Via mail : eau@saint-hubert.be /Par envoi postal à l'adresse ci-dessous/En le déposant à l'hôtel de Ville.

N° de compteur :

Inscrivez ci-dessous le relevé du (des Compteur(s)) renseigné(s) ci-dessus

NOIRS (m³)

ROUGES

--	--

Lieu de consommation :

Rue :

N° Boite

Ville/Village :

Utilisateur du compteur :

Nom :

Prénom :

Tél :Mail :

Adresse de facturation si différente du lieu de consommation:

Rue :

N° Boite

Ville/Village :

Date : / /

Signature :

Service traitant : Service des Eaux

Olga KOLOMYTS

☎ 061 26 09 78

eau@saint-hubert.be

Administration communale – place du Marché 1 – 6870 Saint-Hubert

Compte bancaire : BE92 0910 0051 3523 – BCE 0206 564 666